



# MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## Bulletin officiel n° 44 du 1er décembre 2011

### Sommaire

---

#### **Enseignement supérieur et recherche**

##### **École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre**

Dates des épreuves des concours d'admission à la formation initiale et nombre maximal de candidats à admettre par département - session 2012

arrêté du 7-11-2011 (NOR : ESRs1100344A)

#### **Personnels**

##### **Hygiène et sécurité**

Compte rendu de la réunion du CCHS compétent pour l'enseignement supérieur et la recherche

réunion du 27-6-2011 (NOR : ESRH1100337X)

#### **Mouvement du personnel**

##### **Admission à la retraite**

IGAENR

arrêté du 20-10-2011 - J.O. du 19-11-2011 (NOR : MENI1126792A)

##### **Admission à la retraite**

IGAENR

arrêté du 20-10-2011 - J.O. du 19-11-2011 (NOR : MENI1126794A)

##### **Admission à la retraite**

IGAENR

arrêté du 20-10-2011 - J.O. du 19-11-2011 (NOR : MENI1126796A)

##### **Conseils, comités et commissions**

Nominations au conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques

arrêté du 28-10-2011 (NOR : ESRr1100343A)

##### **Conseils, comités et commissions**

Renouvellement des membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

arrêté du 19-10-2011 - J.O. du 18-11-2011 (NOR : ESRs1128803A)

##### **Conseils, comités et commissions**

Nominations au comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé

arrêté du 3-11-2011 (NOR : ESRR1100342A)

**Nomination**

École nationale supérieure de chimie de Mulhouse

arrêté du 2-11-2011 (NOR : ESRS1100336A)

**Informations générales**

**Élections**

Remplacement de membres élus des conseils scientifiques d'institut du Centre national de la recherche scientifique

avis du 18-11-2011 (NOR : ESRR1100345V)

Enseignement supérieur et recherche

## École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

---

### Dates des épreuves des concours d'admission à la formation initiale et nombre maximal de candidats à admettre par département - session 2012

NOR : ESRS1100344A

arrêté du 7-11-2011

ESR - DGESIP A3

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 7 novembre 2011, les dates des concours à la formation initiale de l'Ensatt (session 2012) sont, par département, les suivantes :

#### **Administration :**

- admissibilité et admission : du 12 au 14 juin 2012

#### **Art dramatique :**

- admissibilité : les 29, 30, 31 mai et 1er, 4, 5, 6 juin 2012.

- admission : du 2 au 6 juillet 2012

#### **Costumes cursus « concepteur costumes » :**

- admissibilité 1 : envoi, par le candidat, de la première épreuve d'admissibilité

. date limite d'envoi : le 20 février 2012 (le cachet de La Poste faisant foi)

. jurys : le vendredi 13 avril 2012

- admissibilité 2 et admission : du 27 au 28 juin 2012

#### **Costumes cursus « costumier-coupeur » :**

- admissibilités et admission : les 3, 4 et 5 juillet 2012

#### **Écriture dramatique :**

- admissibilité : envoi, par le candidat, de la première épreuve d'admissibilité

. date limite d'envoi : le 20 février 2012 (le cachet de La Poste faisant foi)

. jurys : le lundi 21 mai 2012

- admission : du 18 au 20 juin 2012

#### **Réalisation lumière :**

- admissibilité 1 : envoi, par le candidat, de la première épreuve d'admissibilité

. date limite d'envoi : le 20 février 2012 (le cachet de La Poste faisant foi)

. jurys : le jeudi 12 avril 2012

- admissibilité 2 et admission : les 22, 23 et 24 mai 2012

#### **Réalisation sonore :**

- admissibilité 1 : envoi, par le candidat, de la première épreuve d'admissibilité

. date limite d'envoi : le 20 février 2012 (le cachet de La Poste faisant foi)

. jurys : le mercredi 11 avril 2012

- admissibilité 2 et admission : les 14 et 15 mai 2012

#### **Scénographie-décor :**

- admissibilité 1 : envoi, par le candidat, de la première épreuve d'admissibilité

. date limite d'envoi : le 20 février 2012 (le cachet de La Poste faisant foi)

. jurys : le jeudi 5 avril 2012

- admissibilité 2 et admission : les 3 et 4 mai 2012

Le nombre maximal de candidats à admettre par département à l'Ensatt au titre de la session 2012 est fixé comme suit :

- concours administration : 10 places
- concours art dramatique : 12 places
- concours costumes cursus « concepteur costumes » : 6 places
- concours costumes cursus « costumier-coupeur » : 8 places
- concours écriture dramatique : 6 places
- concours réalisation lumière : 6 places
- concours réalisation sonore : 6 places
- concours scénographie-décor : 6 places

## Personnels

# Hygiène et sécurité

---

## Compte rendu de la réunion du CCHS compétent pour l'enseignement supérieur et la recherche

NOR : ESRH1100337X

réunion du 27-6-2011

ESR - DGRH C1-3

Le comité s'est réuni sous la présidence de Éric Bernet, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques représentant Josette Théophile, directrice générale des ressources humaines.

### Déclarations préalables

Les représentants du personnel font part de leur mécontentement suite à l'envoi tardif des documents nécessaires pour le suivi de la réunion et demandent le report au prochain CCHS de l'examen du programme annuel de prévention pour l'année universitaire 2011-2012.

Monsieur Freyssinet indique avoir bien reçu le courrier de Madame Théophile, daté du 31 mai 2011, en réponse à sa demande faite lors du dernier CCHS et indiquant que la réglementation ne permettait pas de donner la possibilité au CCHS ministériel de saisir d'urgence l'inspection lorsqu'il y a dysfonctionnement ou non-respect de la réglementation dans un établissement.

Il souligne que la situation des CHS locaux, lorsqu'ils fonctionnent mal, le préoccupe toujours.

### Après l'approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2011 les points suivants ont été abordés :

#### 1 - Présentation de l'activité de l'inspection hygiène et sécurité pour l'année 2010

Monsieur Wiitkar indique que l'équipe des inspecteurs sera modifiée compte tenu des départs en retraite de Messieurs Clapier et Schnébelen. Pour les remplacer, un appel à candidature pour deux postes a été publié aux B.O.ESR et B.O.EN du 16 juin 2011.

Il informe que 98 % des universités ont voté leur rattachement à l'IGAENR. Le taux de rattachement à l'IGAENR est de 91 % pour les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs et de 100 % pour les Crous. En ce qui concerne les EPST, tous sont couverts par un corps d'inspection qui peut toutefois se distinguer de celui du ministère.

Les visites d'inspection programmées en 2010 sont en cohérence avec la vague B de contractualisation des établissements. 72 inspections ont été réalisées en 2010 et 169 propositions de mesures immédiates ont été formulées.

Par ailleurs, l'inspection a participé à un nombre significatif de formations organisées par l'administration et les établissements, à 129 réunions de CHS d'établissement et à des groupes de travail.

Il conclut à une contribution particulièrement active au dialogue social dans les établissements et à la politique de prévention au niveau national.

#### À la demande des représentants du personnel il est précisé que :

- Compte tenu du budget contraint, le dixième poste d'inspecteur n'est toujours pas créé. Cet engagement du secrétaire général précédent sera rappelé lors de la demande de financement auprès du SAAM et de la DGESIP.

- Les inspecteurs mènent l'inspection en s'appuyant sur leur spécialité mais toutes les inspections sont menées en binôme, ce qui préserve un certain équilibre et une homogénéité des inspections.
- À la connaissance de l'inspection, tous les rapports d'inspection ont été présentés en CHS d'établissement mais les délais de restitution peuvent être longs avec une moyenne générale de six mois.
- Concernant les quatre établissements qui n'ont pas encore pu être inspectés et leur participation aux enquêtes annuelles, il est précisé qu'il n'existe pas d'établissement qui n'ait jamais répondu à l'enquête-bilan des risques professionnels, même si certains établissements ne répondent pas systématiquement tous les ans.

## 2 - Rapport d'activité des médecins de prévention pour l'année 2009

**Le docteur Garcin-Nalpas** indique avoir reçu 111 rapports sur 208 attendus, ce qui représente un taux de réponses de 52 %. 96 % de ces rapports ont pu être exploités. Le rapport d'activité comprend 181 items à renseigner mais les items ne sont pas remplis de manière exhaustive, ce qui limite cette synthèse à la présentation de grandes tendances.

De manière générale, l'offre de médecine de prévention est en augmentation. Elle s'établit à 83 % alors qu'elle était de 67 % en 2008.

Elle constate toujours une insuffisance des lettres de mission et fait part des différentes demandes des médecins de prévention : être informés de manière systématique des accidents et maladies professionnelles, avoir transmission des fiches d'exposition pour des visites médicales plus ciblées, disposer d'un programme informatique permettant une rédaction du rapport de médecine de prévention. Ils sont également demandeurs de regroupements nationaux.

**Les représentants du personnel** sont étonnés que le rapport du médecin de prévention n'ait pas été modifié à la suite du groupe de travail du 30 mai précédent. De nombreuses confusions de chiffres et erreurs ont été signalées. Ils font remonter des difficultés locales portant sur l'inaptitude et les problèmes d'aménagement de postes, le travail isolé des personnels infirmiers en poste dans des locaux externes au campus.

Par ailleurs, ils évaluent le déficit de médecins de prévention de 25 ETP à 30 ETP, correspondant, selon leur calcul, à environ un tiers de l'effectif total des personnels.

## 3 - Situation des Crous

Le directeur du Cnous a répondu dans un courrier daté du 23 juin 2011 aux interrogations des représentants du personnel concernant le taux de mortalité élevé et les 56 cas de licenciement pour inaptitude physique figurant dans le bilan social du Cnous.

Ces points sont régulièrement abordés en CHS du Cnous. Par ailleurs, un groupe de travail « accompagnement social » a été constitué dont la première réunion s'est tenue le 1er juin 2011.

Monsieur Augris et le bureau DGRH C1-3 ont également été reçus au Cnous, le dialogue a été fructueux et devrait permettre une remontée d'enquête avec des chiffres concordants.

**Les représentants du personnel** souhaitent toutefois que soient communiquées les données figurant dans le bilan social du Cnous faisant apparaître des chiffres plus importants que ceux donnés dans le bilan de prévention des risques professionnels et dans le rapport d'évolution des risques 2010. Ainsi, précisent-ils, l'indice, le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents des Crous sont supérieurs à ceux du privé.

## 4 - Rapport d'évolution des risques professionnels 2010

De nombreuses demandes formulées lors du groupe de travail du 30 mai 2011 ont été prises en compte et modifient la rédaction de certains encadrés du rapport présenté.

**Les représentants du personnel** pensent que le rapport ne pointe pas assez les insuffisances, et la formulation employée : « l'offre de médecins est assez bonne » ne les satisfait toujours pas.

Ils ne peuvent accepter que des comparaisons bonnes ou relativement bonnes avec d'autres établissements du privé ou de l'enseignement scolaire soient faites alors que la situation n'a pas évolué, notamment pour ce qui concerne la diminution des accidents de service.

De nouveaux amendements au texte, allant dans le sens demandé par les représentants du personnel, sont acceptés mais les représentants du personnel ne souhaitent pas voter un texte qui n'est pas entièrement rédigé dans sa

nouvelle version.

Le vote du texte pour transmission au CTPM, sans toutefois procéder à un réexamen du texte, est donc reporté au prochain CCHS.

#### 5- Informations diverses

Le CCHS supplémentaire annoncé est prévu le 11 octobre 2011.

En amont, un groupe de travail préparatoire est fixé au 20 septembre 2011.

La journée action-formation prévue le 29 septembre 2011 est confirmée avec l'ajout d'une demi-journée supplémentaire, le 30 septembre au matin.

Tous ces points figurent au procès-verbal de la réunion du CCHS compétent pour l'enseignement supérieur et la recherche du 27 juin 2011. Ce document sera consultable sur le site : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>  
- ressources humaines/concours-emplois-carrières/santé et sécurité au travail.

## Mouvement du personnel

### Admission à la retraite

---

#### **IGAENR**

NOR : MEN1126792A

arrêté du 20-10-2011 - J.O. du 19-11-2011

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 octobre 2011, Alain Brunet, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1ère classe, est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 7 mars 2012.



## Mouvement du personnel

### Admission à la retraite

---

#### **IGAENR**

NOR : MEN1126794A

arrêté du 20-10-2011 - J.O. du 19-11-2011

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 octobre 2011, Jacques Veyret, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1ère classe, est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 18 mars 2012.

## Mouvement du personnel

### Admission à la retraite

---

#### **IGAENR**

NOR : MEN1126796A

arrêté du 20-10-2011 - J.O. du 19-11-2011

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 octobre 2011, Alain-Marie Bassy, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1ère classe, est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 4 avril 2012.

## Mouvement du personnel

### **Conseils, comités et commissions**

---

#### **Nominations au conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques**

NOR : ESRR1100343A

arrêté du 28-10-2011

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 28 octobre 2011, sont nommées membres du conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques, en qualité de représentantes d'organismes d'études et de statistiques :

- Madame Pascale Breuil, en remplacement de Stéfan Lollivier, démissionnaire ;
- Magda Tomasini, en remplacement de Isabelle Robert Bobée, démissionnaire.

## Mouvement du personnel

### Conseils, comités et commissions

---

#### Renouvellement des membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

NOR : ESRS1128803A

arrêté du 19-10-2011 - J.O. du 18-11-2011

ESR - DGESIP A MESESP

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 19 octobre 2011, sont nommés, à compter du 1er octobre 2011, en qualité de membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion :

**Pour une durée de quatre ans les personnes dont les noms suivent :**

**1° Au titre des représentants des milieux économiques**

- Brigitte Le Boniec, nommée sur proposition de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie ;
- Rémy Budoc et Monsieur Michel Coquillion, nommés sur proposition du Conseil économique, social et environnemental.

**2° Au titre des enseignants-chercheurs dans le domaine du commerce et de la gestion**

- Marie-Pierre Mairesse et Monsieur Claude Jameux, nommés sur proposition de la Conférence des présidents d'université.

**3° Au titre des représentants des écoles et formations privées et consulaires de commerce et de gestion**

- Éloïc Peyrache, nommé sur proposition de la Conférence des grandes écoles ;
- Thierry Grange, nommé sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce.

**4° Au titre des personnalités qualifiées**

- Marie-Laure Gavard-Perret et Marc Filser, nommés sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Chiara Corazza, nommée sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce.

**Pour la durée du mandat à courir soit deux ans :**

Monsieur Michel Coquillion, au titre des représentants des milieux économiques et sur proposition du Conseil économique, social et environnemental, en remplacement de Henri Feltz, dont le mandat au sein du Conseil économique, social et environnemental est arrivé à échéance.

Le mandat des six autres membres de la commission nommés par l'[arrêté du 25 février 2010](#) se poursuit jusqu'au 30 septembre 2013.

## Mouvement du personnel

### Conseils, comités et commissions

---

#### **Nominations au comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé**

NOR : ESRR1100342A

arrêté du 3-11-2011

ESR - DGRI-SPFCO B2

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 3 novembre 2011, sont nommés membres du comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé :

- Monsieur Joël Ankri
- Marie-Odile Bernier
- Amandine Cournil
- Sandrine Dabakuyo
- Annick Fontbonne
- Béatrice Geoffroy-Perez
- Marguerite Guiguet
- Annette Leclerc
- Nathalie Leone
- Maria Melchior
- Florence Menegaux
- Fanny Raguideau
- Sylvie Rey
- Philippe Tuppin
- Madame Laurence Watier.

Florence Menegaux est nommée présidente du comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé.

## Mouvement du personnel

### **Nomination**

---

#### **École nationale supérieure de chimie de Mulhouse**

NOR : ESRS1100336A

arrêté du 2-11-2011

ESR - DGESIP A

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 2 novembre 2011, Pierre Llopiz, maître de conférences, est nommé directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse, école interne à l'université de Mulhouse, à compter du 1er septembre 2011, pour un mandat de cinq ans.

## Informations générales

# Élections

---

### Remplacement de membres élus des conseils scientifiques d'institut du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1100345V

avis du 18-11-2011

ESR - DGRI - SPFCO - B2

Sont déclarés vacants les sièges suivants :

- Conseil scientifique de l'institut des sciences informatiques et de leurs interactions :

1 siège - collège électoral C

- Conseil scientifique de l'institut national des sciences de l'univers :

1 siège - collège électoral B1

Les déclarations de candidatures établies suivant le modèle annexé au présent avis, **avec signature manuscrite**, accompagnées d'un curriculum vitae (5 pages maximum), doivent être reçues par voie postale ou être déposées au secrétariat général du comité national, CNRS, 3, rue Michel-Ange 75016 Paris, avant le **5 janvier 2012 à 18 h 00**.

### Annexe

 [Fiche de candidature](#)

**Annexe**

**Candidature à l'élection à un conseil scientifique d'institut du CNRS**

**Important** : Joindre un curriculum vitae et le cas échéant la liste de vos travaux et de vos productions scientifiques.

Institut	Collège
Nom patronymique	
Nom marital	
Prénoms	
Date de naissance	
Grade et échelon actuels	
Établissement d'origine	

Êtes-vous membre du conseil scientifique du CNRS ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Êtes-vous membre du Conseil national des universités (hors disciplines médicales et odontologiques) ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Êtes-vous directeur ou membre de l'équipe de direction d'un département scientifique du CNRS ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

<b>Adresse professionnelle</b>	
Unité	Laboratoire
Service	
n°	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	N° du poste
Télécopie	
Courriel	

<b>Adresse personnelle</b>	
n°	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	Mobile
Courriel	

Fait à  
le  
Signature

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désirez-vous que soient expédiés les :

- courrier(s) : adresse personnelle  professionnelle
- paquet(s) : adresse personnelle  professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent :  
 oui

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/csi/remplacement/formcand.htm>. Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle.

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la [loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place au secrétariat général du comité national, 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16